

INFO PARENTS 2017-2018



SERVICE DE GARDE SERVICE DES DÎNEURS ÉCOLE DE LA BROQUERIE

FACTURATION SERVICE DE GARDE

La facturation du service de garde est envoyée par courriel le 1^{er} lundi de chaque mois. La première facture sera envoyée le 2 octobre 2017. Vous devez acquitter ce solde dans les 5 jours ouvrables.

Il est préférable de faire les paiements par Internet en utilisant le numéro de référence du parent payeur. Consulter le site Internet de votre institution financière et sélectionner le fournisseur **Commission scolaire des Patriotes-Service de garde ou SDG**.

INSCRIRE LE NOM COMPLET DE VOTRE ENFANT AU RECTO DU CHÈQUE ET Y INSCRIRE PAIEMENT POUR SERVICE DE GARDE. Tous les chèques doivent être libellés au nom de la Commission scolaire des Patriotes.

À tous les mois, le service de garde utilisera la facturation pour diffuser les principaux messages concernant le mois à venir. N'oubliez pas de les consulter.

FACTURATION SERVICE DES DÎNEURS

Vous recevrez le 1^{er} lundi du mois d'octobre la facture pour les dîneurs. SVP acquitter ce solde avant le 22 décembre 2017. INSCRIRE LE NOM COMPLET DE VOTRE ENFANT AU RECTO DU CHÈQUE ET Y INSCRIRE PAIEMENT POUR SERVICE DES DÎNEURS. Tous les chèques doivent être libellés au nom de la Commission scolaire des Patriotes.

Il est préférable de faire les paiements par Internet en utilisant le numéro de référence du parent payeur. Consulter le site Internet de votre institution financière et sélectionner le fournisseur Commission scolaire des Patriotes-Service de garde ou SDG.

FACTURATION JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

Tous les frais pour les journées pédagogiques seront facturés à la fin de la période visée, à la fin de chaque mois.

Due à la baisse de l'allocation pour les journées pédagogiques et à l'abolition de la tarification déterminée par le gouvernement, la tarification pour la contribution parentale lors des journées pédagogiques est fixée à 16,00\$/journée pédagogique/enfant inscrit. Des frais supplémentaires s'ajoutent aux journées pédagogiques offrant des sorties.

TRAITEUR ÉCOLE

LES PETITS CHEFS

Début du service de traiteur le mardi 5 septembre.

Il n'y a pas de service de traiteur lors des journées pédagogiques.

Consulter le site web du traiteur de l'école pour connaître toutes les informations relatives à celui-ci.

<http://lespetitschefssa.com/>

AUTORISATION PONCTUELLE DE DÉPART : AUTOBUS OU A PIED

En aucun temps, nous n'autoriserons des départs par téléphone. Si votre enfant doit quitter l'école en fin de journée, vous devez aviser, PAR ÉCRIT, l'enseignante et l'éducatrice de votre enfant.

SITE WEB SERVICE DE GARDE ET SERVICE DES DÎNEURS

Consultez le site WEB de l'école et l'onglet Service de garde pour y connaître toutes les informations relatives au service de garde et au service des dîneurs.

ACCUEIL DES PARENTS SERVICE DE GARDE

Tous les parents accèdent au service de garde par la porte d'accueil du service de garde située à la droite de la porte centrale avant de l'école.

OÙ ALLER DÉPOSER ET CHERCHER MON ENFANT

À la période du matin : Tous les parents doivent accompagner leur enfant et doivent se présenter à l'accueil du service de garde pour la prise des présences. Les parents ne sont pas autorisés à circuler dans l'école. Après 8h15, tous les enfants doivent se diriger dans la cour d'école.

À la période du midi : Le secrétariat est fermé de 11h45 à 13h. Le parent doit se présenter à l'entrée du service de garde et s'annoncer à l'éducatrice à l'accueil du service de garde.

En fin de journée : Tous les parents accèdent au service de garde par la porte d'accueil du service de garde. L'éducatrice responsable de l'accueil, appellera l'enfant demandé. Les parents ne sont pas autorisés à circuler dans l'école.

Enfin nous demandons aux parents de respecter le personnel enseignant qui travaille en fin de journée et de bien vouloir prendre rendez-vous avec ceux-ci si vous souhaitez les rencontrer. Aucune classe ne sera débarrée si un enfant y oublie des effets.

Verso

REPAS MICRO-ONDES

NE PAS UTILISER de plat en **PYREX** pour les repas de votre enfant. Ces contenants deviennent très **CHAUDS** et le **risque de brûlure** pour le personnel éducateur est très élevé.

IDENTIFICATION DES REPAS CHAUDS (PLATS À FAIRE CHAUFFER)

Nous vous demandons de bien **IDENTIFIER LES CONTENANTS DE VOTRE ENFANT AVEC SON PRÉNOM, SON NOM ET LE NOM DE SON ÉDUCATRICE**. Nous avons beaucoup de repas qui ne sont pas identifiés et au volume de repas que nous faisons chauffer il nous est parfois impossible de retracer un repas.

MESSAGES AU SERVICE DE GARDE

Toujours accompagner vos messages (boîte vocale, papier, ...) du **nom complet** de votre enfant (prénom et nom) et du nom de son éducatrice. Il est plus facile de faire suivre le message aux bonnes personnes.

CONDIMENTS ET USTENSILES

En tout temps fournir les ustensiles et les condiments (ketchup, mayonnaise, moutarde, ...) pour le repas de votre enfant. Nous vous suggérons de mettre dans la boîte à lunch de votre enfant un ensemble d'ustensiles de dépannage.



STATIONNEMENT DES PARENTS

Le matin, vous devez déposer votre enfant, en avant de l'école, sur la rue De Jumonville.

Au niveau du stationnement de l'école, nous vous rappelons qu'il est interdit de se stationner dans le stationnement réservé au personnel entre 7h et 16h.

Le matin, de 8h à 8h30 et le soir de 15h30 à 16h, il est interdit de stationner devant l'école. Il est important de respecter la signalisation afin de laisser libre l'espace nécessaire à nos berlines et nos trois autobus.

Encouragez vos enfants à traverser la rue avec les brigadiers, ils sont là pour assurer leur protection !



TRANSPORT AUTOBUS / AUTORISATIONS PONCTUELLES

En aucun temps, il nous est permis de mettre un enfant dans un autobus s'il n'est pas inscrit au transport. Ainsi, si votre enfant est inscrit au transport scolaire le matin, il n'est pas nécessairement inscrit au transport en fin de journée et vice-versa. Cette même règle s'applique pour les changements de journée, si votre enfant est inscrit au transport le vendredi en fin de journée nous ne pouvons pas transférer cette journée. Sachez que nous sommes très strictes à l'effet du transport scolaire en raison de la couverture d'assurance pour chaque enfant véhiculé.

De plus, un enfant ne peut pas changer d'autobus sans y être inscrit, par exemple pour se rendre chez un ami après les classes. Toutes modifications au transport requièrent un délai de 48 heures ouvrables par l'organisation scolaire.

INSCRIPTIONS JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

Tous les élèves de l'école recevront la fiche d'inscription pour les journées pédagogiques dès le 31 août. Si vous désirez que votre enfant participe aux journées pédagogiques, nous vous invitons à remplir ce formulaire et à nous le retourner **au plus tard le 8 septembre 2017**.

ASSOCIATION DES SERVICES DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE DU QUÉBEC

Le service de garde de l'école De La Broquerie est membre de l'Association québécoise de la garde scolaire. Cette association se veut La Référence en matière de service de garde en milieu scolaire. En tant que parent utilisateur du service de garde, vous êtes également membre de l'AQGS. Ainsi, vous pouvez utiliser cette ressource pour obtenir des informations ou des conseils pratiques quant à la garde scolaire.

<http://www.gardescolaire.org/>

COORDONNÉES DU SERVICE DE GARDE

Technicienne en service de garde : Mélanie Gilbert 450-655-5266 poste 6 Horaire de travail : du lundi au vendredi de 8h30 à 16h

Les messages sur la boîte vocale du service de garde sont pris à 9h, 10h30 et 14h.

Courriel du service de garde : garde.de-la-broquerie@csp.qc.ca (préférentiellement utiliser la **boîte vocale téléphonique** du service de garde pour signaler les absences).

Site web école et service de garde : <http://delabroquerie.csp.qc.ca/>